

XAVIER MARMIER

(Suite) —Fort bien alors. C'est en 1840 que j'abordai sur les rives du St. Laurent, "le plus grand fleuve sans comparaison qu'on sache jamais avoir vu," suivant l'expression de Jacques-Cartier. Vous voyez que je garde bon souvenir de ces vieux auteurs. J'arrivais d'une course à travers les Etats-Unis, où j'avais trouvé tant de gens si mal élevés, si mal peignés, se mettant les pieds plus haut que la tête..... et parfois aussi dans les plats..... si peu bienveillants pour l'étranger, ne causant que de dollars, mesurant chaque bipède au montant d'écus qu'il représentait. "How much is he worth?" paraissait être dans ce pays-là la plus haute estimation de la valeur d'un homme. Au Canada, quel contraste! Ce fut comme un oasis dans le désert américain. A peine y étais-je arrivé que j'étais accueilli comme un frère, fêté partout. Vous avez là sous les yeux mes impressions de voyage. Eh bien, voyez la comparaison que je fais des deux pays: "Quand un Français arrive dans ce pays, il y est reçu comme un frère. On n'attend pas qu'il fasse les premiers pas. On vient au-devant de lui et on lui tend une main affectueuse, en lui adressant des offres de service qui ne sont point de vaines paroles. On le conduit avec empressement dans l'intérieur des familles. C'est un des fils de la contrée d'où est sortie, comme d'une ruche d'abeilles, la colonie de Champlain, et c'est là, c'est l'hôte, c'est l'ami de la nation canadienne. Quelle émotion de cœur on éprouve dans cet accueil hospitalier, surtout lorsqu'on vient des zones glaciales de la superbe confédération américaine? Quel bonheur de retrouver à la place de ces faces de dollars qui trônent dans les comptoirs de New York, la riante et vive physionomie, le sourire du Canadien, d'entendre après le sifflement de l'idiome du yankee, résonner à deux mille lieues de Paris, la chère langue du sol natal, pure et correcte, dans la rustique demeure du paysan comme dans celle de l'habitant des villes." Bien des années ont passé depuis, bien des événements sont survenus, bien des malheurs, hélas! ont fondu sur nous, mais je n'ai pas perdu un instant de vue votre pays. Et comment pourrais-je l'oublier? Presque chaque courrier m'apporte qui une lettre sympathique, qui le dernier livre, la dernière brochure parue au Canada. Il ne se passe guère de mois que quel'un de vos compatriotes, de passage à Paris, ne vienne frapper à ma porte. Et puis, la France doit vous être reconnaissante d'avoir pris une part si large à ses devoirs. Vous n'avez peut-être pas beaucoup de mérite à vous rattacher à elle au temps de sa prospérité, mais depuis qu'elle est souffrante, malheureuse, c'est bien différent. Vous êtes de bons enfants!

—Vous avez raison de dire que votre affection est bien payée de retour. Vous nous avez fait espérer votre présence, comme délégué de l'Institut de France, à la première réunion de notre Société Royale. Aussi, combien nous avons regretté que vous n'avez pu donner suite à votre projet. Vous auriez trouvé un Canada agrandi, qui vous aime encore plus que celui que vous avez connu. Nous ne pouvons oublier que jusqu'à un certain point vous nous avez découverts à la France. Si Tocqueville et Ampère avaient un peu parlé de nous avant votre visite, c'est vous surtout qui avez ouvert la voie à nos écrivains sympathiques: Rameau, de Bonnechose, Reclus, Janet, Lameth, et maints autres qui ont puissamment contribué à établir le trait d'union entre les deux France.

—Une vilaine et malencontreuse maladie a pu seule empêcher mon départ. Je le regrette plus que vous. C'était mon rêve! Plus cher! Je n'ai pas encore perdu l'espoir d'aider vous voir, l'an prochain, à l'inauguration de votre grand chemin du Pacifique. C'est un gros événement que je saluerai avec bonheur. Mais à mon âge, l'homme propose..... et la maladie dispose.

Madame Thomas Byfield née DUMOUCHEL, 147 Rue Sparks Ottawa.

Mode Parisiennes, dernier goût, grande variété de chapeaux d'été. Notre assortiment qui vient d'arriver et des plus complets.

Dame Thomas Byfield, 3 juin

—On me dit que vous préparez un autre volume dont un chapitre nous sera encore consacré. On m'a même indiqué le titre: "Le passé et le présent."

—Oui, l'ouvrage paraîtra dans quelques semaines. Je crois bien que ce sera le dernier. Hélas! je ne suis plus jeune, outre mes propres souvenirs, j'ai beaucoup utilisé l'ouvrage de M. Butler: The Great Loane Land. Voilà un voyageur qui n'est pas le premier venu. Il se donne la peine de voir ce dont il parle. Et puis il est fort sympathique au Canada. Je suis toujours en garde contre les partisans du nihil admirari, qui semblent se complaire à tout critiquer dans les pays qu'ils visitent.

—Puisque j'en ai l'occasion, laissez-moi vous dire que vos descriptions sont encore pleines d'actualité. Il vous faudrait seulement modifier votre statistique, car nous avons marché à pas de géants depuis trente ans. L'an dernier, je voguais sur le lac Huron avec bon nombre de journalistes, la plupart anglais, et j'ai pu constater avec quelle fidélité, avec quelle richesse de style, vous aviez décrit cette mer intérieure que Champlain avait baptisée la Mer Douce. Votre description des Mille Iles est encore la meilleure. Aussi notre distingué littérateur M. Dawson, n'a pu trouver mieux que de la traduire dans le guide qu'il publiait, l'année dernière, à l'occasion de la visite des savants anglais.

—Je vous porte trop d'intérêt pour ne pas regretter vos troubles du Nord-Ouest. Ils vous font du mal. Quand je conseille depuis quelques temps à des gens qui m'intéressent d'émigrer au Canada, on me répond souvent: "Mais ce pays que vous nous peignez si calme, si ami de l'ordre, si respectueux des lois et de l'autorité, est en pleine insurrection! Oui, je regrette cela.

—Nous avons eu, en effet, quelques troubles. Mais on oublie que notre pays est vaste comme l'Europe, vaste comme les Etats-Unis, que cette malheureuse révolte, qu'on a bien trop grossie, a éclaté dans l'extrême Nord-Ouest, au fond des plaines de la Saskatchewan. On ne doit pas s'en effrayer outre mesure; vaudrait autant dire qu'une levée de bœufiers de paysans au fond de la Russie est une menace pour les gens de la Saintonge ou de la Garonne. Pour la première fois, nos sauvages ont détéré la hache de guerre; mais songez que c'est un fait isolé, accidentel, tandis qu'aux Etats-Unis la guerre avec les Sauvages se poursuit en permanence. Mais pareil soulèvement ne se répètera plus, je crois; la locomotive qui circulera bientôt à travers tout cet immense domaine, va résoudre la question des sauvages.

—C'est vrai. Mais vous savez la vieille définition: Le Français est un être qui porte des moustaches, mais qui ne connaît pas la géographie. Et puis, la presse, friande de sensation, agit si vite sur le public! —Pourtant, à quelque chose malheur est bon. Si ces troubles sont regrettables à tous égards, ils seront peut-être en quelque sorte une réclame pour nous. Jamais votre presse, dont l'accès est si difficile, n'a autant parlé du Canada. Toutefois, j'espère que nous n'aurons bientôt plus besoin de la voix du canon pour faire sortir la France de sa léthargie à notre égard. L'établissement de communications directes et la dernière visite des délégués français contribueront beaucoup à nous faire mieux connaître les uns aux autres.

Et notre entretien en resta à peu près là.

Il est à peine besoin d'ajouter que M. Marmier ne saurait être responsable de forme ou de langage que je lui prête. J'ai écrit après coup et de mémoire seulement.

Depuis, j'ai eu l'occasion de revoir M. Marmier une bonne douzaine de fois. Toujours le même accueil empressé et bienveillant. Il a même mis sa bibliothèque à ma disposition, et elle est d'une rare valeur. Chaque visite me vaut un ou deux volumes qu'il m'offre de façon à ne pouvoir refuser. Je me complais à en rendre compte et de mémoire seulement.

—M. Marmier, vous savez, M. Marmier, qu'en matière d'éducation, je préfère penser comme l'élément irlandais que de penser comme vous et les quelques individus qui se sont servis de votre organe comme d'un instrument pour me tomber dessus, attendu que les Irlandais ne m'ont jamais demandé de sacrifier ni mes convictions personnelles ni ma nationalité. Souvenez-vous aussi que pour poser en champion du patriotisme, pour vouloir régenter le monde et pour accuser un homme de s'être montré oublieux de ses devoirs de Canadien Français, il faut avoir la conscience nette de ces diverses sottises.

—Médicins guéris-toi toi-même! Pour de ce qui est de mon impopularité aux Chaudières, vous ne vous en connaissez pas plus qu'au sujet de la question des écoles. Et puis je représente le quartier Wellington et non pas le quartier Victoria.

CORRESPONDANCE

M. le Rédacteur du "Canada"

Le 14 octobre, je vous adressais quelques lignes dans lesquelles je disais qu'obligé de quitter Ottawa pour quelques jours, je vous demandais à mon retour l'hospitalité de vos colonnes pour soumettre au public quelques explications personnelles. C'est ce que je fais aujourd'hui.

D'abord, récapitulons les faits, pour l'avantage du lecteur. Le 4 octobre, à l'assemblée de la Saint Jean Baptiste, M. J. N. Rattey, en mon absence, m'accusait de m'être fait l'instrument de l'élément irlandais dans la commission des écoles séparées, sur la question de l'instituteur français pour le quartier Victoria, et de m'y être montré "Canadien français oublieux de ses devoirs." A ma demande, il répétait la même accusation dans votre journal d'aujourd'hui.

Le 12, je repoussais cette accusation comme mensongère, mettant M. Rattey au défi de prouver ce qu'il avait avancé contre moi, dans une occasion où il agissait en vue d'autres fins que celles du patriotisme. A cela mon accusateur répondit que son accusation était catégorique, que je l'avais insulté, et enfin il me pria d'expliquer mon extrême impopularité aux Chaudières. Ce n'était pas malin, et si c'est de cette manière que M. Rattey entend prouver une accusation, il ferait un bien piètre avocat.

Je vous ai déjà dit, M. Rattey, que vous ne connaissiez pas le fin mot de toute cette affaire d'école, et c'est vrai. Car, si vous n'eussiez pas voulu vous faire le porte-voix de gens malintentionnés à mon égard, et si vous vous fussiez informé, vous auriez appris la vérité, et ce désir inextinguible de vous rendre populaire ne vous aurait pas fait faire une de ces fréquentes bévues dont vous seul avez le secret.

Cette preuve de votre accusation calomnieuse que vous n'avez pu faire, je vais tâcher de l'établir pour vous. Elle ne sera probablement, pas par exemple, à la hauteur de ces sautes à vous, qui satureraient le plus glouton des gloutons. Dépendant j'ose espérer que la dégustation que vous en ferez vous chatouillera délicatement le palais.

Apprenez donc, cher M. Rattey, que comme membre de la commission des écoles séparées de la ville d'Ottawa, dans toutes les occasions je vous en déplaçais, (même en celle de la nomination de l'instituteur français du quartier Victoria), j'ai toujours basé ma conduite sur l'opinion de mon curé.

Apprenez aussi que le R. Père Gauthier, curé de St. Jean Baptiste, n'a jamais recommandé au bureau des écoles ni par écrit ni verbalement l'ancien instituteur français du quartier Victoria.

Que j'ai travaillé et voté pour avoir les Frères des Ecoles Chrétiennes, mais que voyant l'impossibilité d'avoir les Frères, j'ai favorisé la nomination d'un instituteur hautement recommandé.

Que M. E. T. Smith, en sa qualité de président du comité d'administration (management committee), n'avait proposé, dans un rapport, M. Geo. Famelart que parce que ce dernier lui avait été fortement recommandé, et qu'il croyait remplir son devoir et même faire plaisir aux Canadiens-Français, en leur indiquant un homme très capable; car après, avoir examiné les plaintes portées contre l'ancien instituteur, il avait cru de l'intérêt des contribuables de ne pas recommander celui-ci.

Que je me suis opposé à M. Geo. Famelart non pas parce qu'il était présenté par M. E. T. Smith, mais bien parce que l'applicant ne pouvait pas produire de certificat de son curé.

Un dernier mot. Sachez, M. Rattey, qu'en matière d'éducation, je préfère penser comme l'élément irlandais que de penser comme vous et les quelques individus qui se sont servis de votre organe comme d'un instrument pour me tomber dessus, attendu que les Irlandais ne m'ont jamais demandé de sacrifier ni mes convictions personnelles ni ma nationalité. Souvenez-vous aussi que pour poser en champion du patriotisme, pour vouloir régenter le monde et pour accuser un homme de s'être montré oublieux de ses devoirs de Canadien Français, il faut avoir la conscience nette de ces diverses sottises.

—Médicins guéris-toi toi-même! Pour de ce qui est de mon impopularité aux Chaudières, vous ne vous en connaissez pas plus qu'au sujet de la question des écoles. Et puis je représente le quartier Wellington et non pas le quartier Victoria. Comme mot de la fin, cher M. Rattey, je vous dirai: "Quand on habite une maison de verre, on ne lance pas de pierres dans le jardin de son voisin." Votre etc., G. MARSAN.

LE MONDE ET LA VILLE

Les "Royaux" ont vaincu le club des marchands au Patinoir Royal hier soir.

Nouveau savon électrique "Van-horne," à 6 cts., chez N. A. Savard.

M. Alphonse Roy, jeune athlète d'Ottawa, qui réside depuis plusieurs années aux Etats-Unis, est actuellement en visite dans sa famille.

M. W. H. Adams, secrétaire de la société St. Georges, est revenu d'Angleterre. Ses amis seront heureux d'apprendre que sa santé s'est sensiblement améliorée.

Il y a quelques jours, M. Linton, boucher du quartier Wellington, a acheté un porc Yorkshire de 18 mois pesant 775 livres. L'animal provenait de la ferme de M. Hurdman, à Nepean.

1000 lbs. de bon beurre à cuisiner, à vendre chez N. A. Savard à 14 cts. la livre.

Un nommé Jean-Baptiste Boucher, ci-devant de cette ville et maintenant de Montréal, s'est fracturé la clavicule dans une chute qu'il a faite en travaillant au port de cette dernière ville.

Trois de nos jeunes amis, MM. A. Bureau, E. Smith et L. Coursolles, sont actuellement à faire une partie de chasse sur la rivière Ottawa. Nul doute qu'ils vont nous revenir l'un de ces jours avec du gibier en abondance.

Ottawa s'est réveillé en toilette hivernale ce matin. Une légère couche de neige couvre ses rues, et il y souffle un vent froid bien de nature à retenir les jolies frileuses à domicile.

CARNAVAL.—Le premier carnaval costume offert au public d'Ottawa aura lieu au Patinoir Royal mercredi soir, le 4 novembre prochain. La bande des Gardes au comité fournira la musique et la batisse sera magnifiquement illuminée.

Peter Gardel et Joseph An'ovio ont subi leur procès devant le juge Ross, hier, sous accusation d'avoir frappé et tailladé à coups de couteau un citoyen de la basse-ville. Tous deux ont été acquittés.

Le Militia Gazette annonce que le major général sir Frederick Middleton a été porté sur la liste des officiers ayant droit à une récompense pour des services signalés. Il va se trouver ainsi à toucher une pension annuelle de cent livres sterling.

Les vrais amis sont toujours là Sans oublier le passé, pensons à l'avenir et surtout ne perdons pas de vue les belles choses telles que jupes de mariage, montres, parures et bijoux de tous genres et à bas prix. Chaque article est garanti tel qu'on le représente, sinon la vente est nulle, chez H. Norez, No. 30 rue Rideau, porte voisine du "London Clock House." Verres de montres 10 et 15 cts. Réparations faites avec soin à des prix modérés.

Au point où en sont arrivées les choses, on serait porté à croire qu'il n'y a pas de stations de voitures légalement établies dans Ottawa. Deux cents charretiers en sont conséquemment à des demandes s'ils ont ou non droit de cité dans la capitale.

Le convent de la rue Gloucester possède, cette année, autant d'élèves qu'il en peut loger. C'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de la valeur de l'enseignement qui se donne dans cette institution, et du mérite des vaillantes filles de la Vénéérable Margerite Bourgeois, qui consacrent leur vie à instruire la jeunesse et à pratiquer toutes les vertus et tous les dévouements.

La Sprucine.—La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égal. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composée de gomme d'épinette, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce.

En vente chez H. F. MacCarty et C. O. Dacier, Ottawa.

Mardi dernier a été célébré, en la cathédrale St. Michel, le mariage de M. Eugène-Belleau, du département de l'Intérieur, avec mademoiselle Margaret O'Connor, quatrième fille de M. le juge O'Connor. Les témoins étaient mesdemoiselles Lilly O'Connor, Barrett, Morros, Maloney et M. Barrett. M. et madame Belleau sont partis le même jour pour un voyage de noces à Boston.

Si vous craignez de devenir somnolent à cause de votre dyspepsie, et de votre manque d'appétit, ou en core si vous redoutez le choléra parce que votre estomac et vos intestins sont souvent dérangés, servez vous sans hésiter des Amers Canadiens du Dr N. Lecerte, lesquels sont le plus sûr prophylactique ou préventif de ces redoutables maladies. 30 cts la bouteille.

OUVERTURE DES CLASSES

Que ceux qui ont besoin de livres et d'autres articles d'école, n'oublient pas de venir voir mes prix avant d'acheter ailleurs, car il est reconnu qu'il n'y a pas de maison à Ottawa qui vende à meilleur marché.

P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

MARCHE D'OTTAWA

Table with market prices for various goods like flour, grain, and vegetables. Columns include item names and prices per unit.

DEMANDE D'EMPLOI

Une bonne ménagère demandée de l'emploi dans une famille privée. S'adresser chez M. J. O. Brousseau, au No. 94, rue Murray.

ON DEMANDE

Plusieurs commis-solliciteurs pour la vente de moulins à coudre, tant dames que messieurs ou demoiselles. Un bon salaire sera payé à toute personne de confiance et d'expérience. S'adresser au No. 149, rue Sparks.

ON DEMANDE

Immédiatement 20 filles au bureau du magasin de chiffons de la cité d'Ottawa, No. 257 rue Cumberland.

VACCINATION COMPULSOIRE

Avis est par le présent donné, que le Bureau de Santé local a décidé de mettre en force les clauses du chapitre 191 des Statuts révisés de la province d'Ontario, concernant la vaccination compulsive.

Pour la section ouest de la ville: M. le Dr B. Small, 538 rue Wellington. M. le Dr S. Wright, 80 rue Queen. M. le Dr A. Trudel, 380 rue Slater.

Pour la section est: M. le Dr Voligny, 122 rue Clarence. M. le Dr Powell, 199 rue Rideau. M. le Dr Hunter, 144 rue York.

A. ROBILARD, Officier de santé.

LA COUR ET LE VISIEN

Dans la cité d'Ottawa tiendra sa première séance à l'Hôtel-de-Ville, en la dite cité le mercredi, quinz novembre prochain, aux fins de réviser les rôles de la répartition municipale pour 1886. Que tous les intéressés s'en tiennent avertis par les présents.

W. P. LETT, Greffier de la cité. Hôtel-de-Ville, Ottawa, le 24 octobre 1886.

ON DEMANDE

UNE MAITRESSE D'ECOLE pour enseigner le français et l'anglais dans la municipalité du Canton Aldfield. S'adresser à C. V. CASALTY, Sec.-Trésorier, Bureau de Poste Halverson, comté de Pontiac, P. Q.

Conservatoire de Musique, 333 RUE SUSSEX.

JULES HAEMERS, Elève du Conservatoire de Paris et Professeur de Piano au Collège d'Ottawa. Prix modérés pour commencés. 13 octobre 1885.—la.

Chaussures pour Enfants D'ECOLE.

J'ai maintenant en mains un immense assortiment de chaussures faites à la main. Les pratiques trouveront tout ce qu'elles peuvent désirer en fait de chaussures d'automne et d'hiver. Bonne qualité, dernier goût et à bon marché.

Pardessus en feutre, claques doublées et non-doublées. G. MURPHY, No. 536 côté ouest de la rue Sussex.

COUTURIERE En Robes

Je viens de m'assurer les services d'une couturière en robes et d'une modiste de première classe. Mademoiselle EGAN est trop avantagée pour être connue pour qu'il soit besoin de louer ici son habileté. Elle garantira la coupe et la fin de son ouvrage et cela à des prix exceptionnellement bas.

A Bon Marche

Je vends à moitié prix les lignes d'étoffes à robes que j'ai achetées du fond de banqueroute de la maison Grison & Cie.

A. BLAIS, NO. 332 RUE WELLINGTON.

SOUSSIONS

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des Soumissions cachetées, adressées au soumissionneur et portées à la suscription "Soumission pour le chemin de fer Long Sault et Temiscamingue" seront reçues par le soumissionneur jusqu'au 3 novembre prochain, à midi, pour la construction du chemin de fer du Long Sault et Temiscamingue. Les plans, devis et spécifications peuvent être vus et examinés dès maintenant, chez M. P. H. Chabot, marchand 518, rue Sussex, Ottawa.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté pour la somme de \$500 fait payable à l'ordre du Révérend Père Gendreau, président de la société de colonisation du lac Temiscamingue, laquelle somme sera consignée, si le soumissionnaire refuse d'accepter le contrat pour l'ouvrage aux taux et termes mentionnés dans sa soumission. Le chèque ainsi envoyé s'en remet à chaque soumissionnaire dont la soumission n'aura pas été acceptée.

La société ne s'engage, néanmoins, à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, J. L. OLIVIER, Secrétaire.

Bâtisse de l'Institut-Canadien, Rue York, Ottawa.

G. J. Labelle, Huissier de la Cour Suprême, B. C. RUE BRITANNIA, HULL.

Ottawa, 20 nov. 1881

AVIS.

DES SOUSSIONS seront reçues au Département du Revenu de l'Intérieur jusqu'à lundi, 16 Novembre prochain, de la part de quiconque désirerait louer le privilège du passage de la rivière Ottawa entre Buckingham, dans le comté d'Ottawa, dans la province de Québec, et Cumberland, dans le comté de Russell, province d'Ontario, le tout conformément aux termes et conditions contenues dans les règlements, dont une copie peut être obtenue au Département du Revenu de l'Intérieur, à Ottawa, ou des Maitres de poste à Buckingham et Cumberland.

Chaque soumission doit stipuler la somme de loyer annuel que le soumissionnaire entend payer pour le privilège en question, laquelle somme sera payable d'avance, le bar devant être pour cinq ans à compter du 1er Mai 1886.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque marqué "Bon" et tiré sur une banque possédant une charte et faisant affaires à Ottawa, lequel chèque devra équivaloir à la moitié de la somme du loyer annuel. Ce chèque sera porté en déduction du loyer de la première année si la soumission est acceptée, et tous les autres chèques seront remis à leurs signataires, excepté dans les cas de retrait qui amèneront confiscation du dépôt.

Toutes communications doivent être adressées au soumissionneur et endossées sur l'enveloppe "soumission pour le passage d'eau de Buckingham et Cumberland." W. M. HINSWORTH, Secrétaire.

Département du Revenu de l'Intérieur, Ottawa, 26 octobre 1885.